

Maisons-Alfort

le mag

Juin 2020 #487



Le nouveau Conseil municipal est installé

SPÉCIAL COVID-19

Le point sur la situation
et les évolutions

P. 12

CADRE DE VIE

La librairie-école ouvrira cet
été les portes de sa « Ruche »

P. 15

CULTURE & LOISIRS

Quand la culture
se réinvente

P. 18



À LA UNE
Le Conseil
municipal
est installé



12
**SPÉCIAL
COVID-19**
Le point sur la
situation et les
évolutions



15
CADRE DE VIE
La librairie-école
ouvrira cet été
les portes de
sa « Ruche »



ACTUALITÉS
Comment se faire
rembourser son
Pass Navigo ?

17



18
**CULTURE
& LOISIRS**
Quand
la culture
se réinvente

Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur son site internet www.maisons-alfort.fr et sur sa page Facebook : Ville de Maisons-Alfort.

Juin 2020

Directeur de la publication : Olivier Capitanio • **Rédaction :** Solenne Dimofski • **SR :** Isabelle Hamon • **Conception**
- **Réalisation :** E-media • **Impression :** Le Réveil de la Marne • **Photos :** Service Communication, RP - Le Nai, Dinh,
Lastes • **Tirage :** 32 000 exemplaires • **Dépôt légal :** 3 501P



Olivier Capitanio
Maire de Maisons-Alfort
Conseiller départemental
du Val-de-Marne



“Vous pouvez compter sur ma détermination à respecter les engagements pris devant les Maisonnais”

A lors que le déconfinement se poursuit, la vie reprend peu à peu son cours normal avec un certain nombre de restrictions qui subsistent encore. En effet, l'Ile-de-France étant pour le moment classée en zone orange, la vigilance reste de mise tout comme les gestes barrières et une certaine distanciation sociale pour éviter tout rebond de l'épidémie de Covid-19.

Ces derniers mois, nous avons donc appris à nous adapter à ces nouvelles conditions qui ont bouleversé notre quotidien.

C'est ainsi, tout d'abord, que nous avons été contraints d'organiser la séance d'installation du Conseil municipal de Maisons-Alfort le 28 mai dernier au Moulin Brûlé et non pas comme traditionnellement dans la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, et ce, également, en présence d'un public restreint en raison du protocole sanitaire en vigueur.

Sachez que je regrette vivement de n'avoir pas pu partager cet instant solennel et important pour la vie de notre commune avec un plus grand nombre de Maisonnais qui, dans d'autres circonstances, auraient souhaité spontanément être présents.

Vous retrouverez dans ce magazine un retour en images de cette séance d'installation au cours de laquelle j'ai été réélu maire de Maisons-Alfort et où j'ai tenu à rappeler ma détermination la plus totale à respecter l'ensemble des engagements pris devant les électeurs pour le mandat 2020-2026. Sachez que j'entends, avec mon équipe municipale, mener à bien tous les projets prévus dans le programme que nous vous avons présenté pour continuer à embellir notre ville, protéger les Maisonnais et leur permettre de s'épanouir dans une ville où il fait bon vivre.

Vous découvrirez également les 11 maires-adjoints qui composent la nouvelle municipalité et qui, chacun dans leurs domaines de compétences, seront disponibles, accessibles et à l'écoute de toutes les générations de Maisonnais.

Comme je vous le disais, la situation sanitaire semble s'améliorer et nous sommes amenés à mettre en place progressivement de nouvelles mesures pour accompagner le déconfinement à Maisons-Alfort.

Vous le savez, des contraintes s'imposent à nous notamment dans certains domaines qui ne relèvent pas directement de notre responsabilité comme notamment l'accueil dans les établissements scolaires, mais la Ville met tout en œuvre pour rouvrir les différents équipements municipaux dans le respect des protocoles sanitaires. Un point spécifique est fait dans ce magazine pour vous informer des modalités de déconfinement pour les semaines à venir.

À ce titre, je me réjouis tout particulièrement de vous annoncer la reprise du Ciné Debussy à compter du 24 juin prochain. Je ne doute pas que les nombreux cinéphiles maisonnais partageront notre enthousiasme de pouvoir de nouveau assister à une séance dans le confort de notre très belle salle du Théâtre Claude Debussy et je vous invite à découvrir la programmation sur le site internet et le Facebook de la ville, ou sur le site des théâtres.

Alors que le printemps touche à sa fin, nous avons également choisi de vous offrir une sélection de photos des espaces verts et massifs fleuris dans tous les quartiers de Maisons-Alfort, de belles images qui témoignent de notre attachement à vous offrir à chaque saison un cadre de vie de qualité et harmonieux.

Bientôt l'été sera là, et, après cette période inédite et particulièrement difficile que nous venons de traverser, je forme le vœu qu'il puisse offrir à chacun d'entre vous de nouvelles et belles perspectives. Vous pouvez compter sur moi pour être à vos côtés et répondre à vos attentes au quotidien.

Le maire et la nou

À l'issue du 1^{er} tour des élections municipales du 15 mars dernier, les Maisonnais ont élu à 74,13 % la liste « Avec Olivier Capitanio, Maisons-Alfort d'abord ». Le Conseil municipal d'installation s'est tenu le 28 mai.

Lors de la séance d'installation du Conseil municipal qui s'est tenue le 28 mai, en présence d'un public restreint conformément aux dispositions prises par le gouvernement du fait de la crise sanitaire actuelle, Olivier Capitanio a été réélu maire de Maisons-Alfort. Le Conseil municipal a également procédé à l'élection des 11 adjoints au maire qui forment, avec le maire, la municipalité. Le maire et les adjoints dans leurs domaines de compétences

délégués, sont les interlocuteurs privilégiés des Maisonnais et sont disponibles pour les rencontrer avec et sans rendez-vous.

Le rôle du maire et du Conseil municipal

Responsable de la gestion de la commune, le maire exécute les décisions du Conseil municipal et remplit sous l'autorité du Préfet un certain nombre de missions comme

la publication des lois et règlements. Il est également officier d'état civil et officier de police judiciaire comme ses adjoints.

Le Conseil municipal représente les habitants et dispose collectivement du pouvoir exécutif sur l'ensemble du territoire de la commune. Il a ainsi la charge de délibérer sur tous les sujets qui concernent la ville. Le Conseil municipal se réunit dans son ensemble une fois par trimestre environ. Pour étudier au mieux les dossiers et traiter les affaires en cours, les conseillers municipaux se réunissent préalablement dans le cadre de commissions spécialisées dans différents domaines qui seront définies lors du prochain Conseil municipal prévu le 23 juin.

Photo haut : Les 45 conseillers municipaux lors du Conseil municipal d'installation.

Photo bas : Le maire, Olivier Capitanio reçoit des mains du doyen du Conseil, Jean-Luc Cadeddu, son écharpe de maire.



Thierry BAROYER

2^e maire-adjoint

Voirie - Circulation

Éclairage public - Propreté

Bâtiments municipaux

Collecte des ordures ménagères

Garage municipal

**Reçoit le mardi de 14 h 30 à 15 h 30
sans RDV et de 15 h 30 à 16 h 30
sur RDV**

ville municipalité



Olivier CAPITANIO

Maire de Maisons-Alfort

Conseiller départemental du Val-de-Marne

Reçoit sur rendez-vous

Secrétariat du maire : 01 43 96 77 23



Marie France PARRAIN

1^{er} maire-adjoint

Conseillère départementale
du Val-de-Marne

Environnement, Écologie urbaine
et développement durable

Transports

Développement de la citoyenneté :

projets citoyens

et éco-citoyens

Jumelage

Reçoit le jeudi matin sans RDV

et le mercredi matin sur RDV



Catherine PRIMEVERT

3^e maire-adjoint

Conseillère régionale
d'Ile-de-France

Enfance - Famille - Vie scolaire

Restauration scolaire

Hygiène et santé scolaire

Accueils de loisirs et centres

de vacances

Reçoit le mercredi de 15 h à 17 h

sans RDV et le lundi de 14 h 30

à 16 h 30 sur RDV



Stéphane CHAULIEU

4^e maire-adjoint

Petite Enfance (crèches, haltes-
garderies, Maison de l'Enfant, Relais
Assistants Maternelles)

Nouvelles technologies

Sécurité des Maisonnais et prévention

de la délinquance

Manifestations municipales

et cérémonies

Location des salles municipales

Reçoit le lundi de 18 h à 19 h sans RDV

et le vendredi de 18 h à 19 h sur RDV



Catherine HERVÉ

5^e maire-adjoint

Affaires culturelles - Théâtres,
Conservatoire de musique, de danse et

d'art dramatique, Médiathèque

et bibliothèques, expositions,

Musée d'histoire locale

Reçoit le mardi

sans RDV de 11 h à 12 h

et sur RDV de 10 h à 11 h



Jean-Luc CAEDDU

6^e maire-adjoint
Anciens combattants
Affaires militaires
État civil-Cimetière
**Reçoit le mardi sans RDV
de 10 h à 12 h
et les autres jours sur RDV**



Karine PEREZ

7^e maire-adjoint
Action économique et emploi
Relations avec les commerçants
Commerces de proximité
et marchés alimentaires
**Reçoit aux Services Techniques
5/7 rue Pierre Sémard
Le lundi de 18 h à 19 h sans RDV
et les autres jours sur RDV**



Bruno BORDIER

8^e maire-adjoint
Sports
Office Municipal des Sports
**Reçoit aux Services Techniques
5/7 rue Pierre Sémard
Reçoit le lundi de 18 h à 19 h
sans RDV et le vendredi
de 18 h à 19 h sur RDV**



Catherine HARDY

9^e maire-adjoint
Vie associative
Office Municipal de la Culture :
maisons de quartier
et centres socioculturels
Vie des quartiers
**Reçoit le lundi de 15 h à 16 h sans RDV
et de 14 h à 15 h sur RDV**



Romain MARIA

10^e maire-adjoint
Jeunesse
Mission Locale pour
l'Emploi des Jeunes
Bureau Information Jeunesse
**Reçoit le jeudi de 15 h à 17 h
sans RDV et le lundi sur RDV**



Marie-Laurence BEYO

11^e maire-adjoint
Action sociale et solidarité
Retraités
Santé
Handicap
**Reçoit sur RDV auprès du CCAS
(01 43 96 77 04)**

Le secrétariat des élus est joignable au 01 43 96 77 11.



Votre député

Michel HERBILLON

Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne
(Maisons-Alfort, Charenton-le-Pont, Joinville, Saint-Maurice)

Pour le rencontrer contactez le secrétariat au 01 43 96 77 23

Discours d'Olivier Capitanio, réélu Maire de Maisons-Alfort lors du Conseil municipal du 28 mai 2020



C'est avec émotion que je m'adresse à vous aujourd'hui, en cette soirée où nous nous trouvons réunis pour la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal de Maisons-Alfort qui est issu des suffrages exprimés par les Maisonnais lors du 1^{er} tour des élections municipales du dimanche 15 mars qui s'est déroulé dans des conditions très particulières du fait de la pandémie de Covid-19 qui avait débuté dans notre pays et plus largement dans le monde.

« Je tiens avant tout à remercier tous les Maisonnais qui se sont alors déplacés pour exercer leur devoir de citoyen lors de ces élections importantes pour l'avenir de notre ville et de ses habitants. »

2 mois et demi après, nous nous retrouvons, enfin, pour cette séance d'installation qui est à l'image de ce que nous vivons depuis le début de cette pandémie,

qui est venue brutalement bouleverser notre quotidien, nos vies et notre rapport aux autres.

C'est ce qui explique notamment que le Conseil ne se déroule pas comme traditionnellement à l'Hôtel de Ville mais au Moulin Brûlé et que nous ayons été contraints, ce que je regrette, de limiter la présence du public.

Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour toutes les familles, maisonnaises qui ont subi le décès d'un de leurs proches du fait du coronavirus. Je voudrais également exprimer notre profonde gratitude pour toutes celles et ceux qui sont en première ligne depuis le début de cette crise : les personnels soignants mais aussi tous les personnels des EPHAD, des services d'aide à domicile, des forces de protection et de sécurité, et tant d'autres...

Je tiens aussi à saluer le travail des agents communaux qui ont permis de garantir la poursuite des services publics essentiels dédiés à la population et de

Discours d'Olivier Capitanio (suite)

développer rapidement de nouveaux services adaptés aux besoins lors du confinement.

Je veux également mettre en exergue l'extraordinaire mobilisation de bénévoles qui ont participé à la protection des Maisonnais face au virus, dans un élan de solidarité remarquable, notamment pour mettre en œuvre la distribution de 56 000 masques en tissu que j'ai fait commander par la Ville pour que chaque Maisonnais puisse avoir un masque alternatif dans la perspective du déconfinement.

Le 1^{er} tour des élections municipales, malgré une abstention partout plus élevée du fait de la crise sanitaire, a consacré une large victoire pour la liste que j'ai eu l'honneur de conduire qui en effet reçu le soutien de 74,13 % des suffrages exprimés et a été majoritaire dans les 37 bureaux de vote répartis dans tous les quartiers de Maisons-Alfort; la liste de la majorité municipale se voit ainsi attribuer 40 sièges sur les 45 qui composent notre Conseil Municipal.

« Je tiens à dire aux Maisonnaises et aux Maisonnais, en mon nom personnel et au nom de la majorité municipale combien nous avons été touchés par l'ampleur de ce résultat et par ce témoignage aussi massif de confiance et de soutien, qu'ils nous ont témoigné. »

Je le confesse humblement : je ne pensais pas que nous pourrions rassembler 3 électeurs Maisonnais sur 4 comme nous l'avons fait dès le 1^{er} tour.

« Cette confiance renouvelée représente également pour nous l'exigence forte de nous montrer à la hauteur de ce soutien dans l'exercice de notre mandat et dans la mise en œuvre du projet que nous avons présenté aux Maisonnais. »

Parmi les 4 autres listes qui se sont présentées au suffrage des Maisonnais le 15 mars, deux listes ont également recueilli les suffrages nécessaires pour siéger au Conseil, dans l'opposition municipale : la liste « Maisons Alfort ensemble - Écologie et Solidarité » conduite par Madame Cécile PANASSAC, qui a obtenu 16,77 % des suffrages, et donc 4 sièges au Conseil ; et la Liste « Le Renouveau à Maisons-Alfort » conduite par Monsieur Thomas MAUBERT qui a obtenu 5,6 % des suffrages et 1 élu au Conseil.

Mes chers collègues de la majorité municipale qui venez de me témoigner votre confiance en me réélisant maire de Maisons-Alfort, je tiens à vous dire combien je suis fier d'être le chef de file d'une belle équipe, d'une équipe rassemblée, composée d'élus expérimentés mais

aussi de nouveaux élus, issus de tous les quartiers de la ville, aux parcours professionnels, citoyens ou associatifs très divers.

« Nous constituons une équipe de la Majorité unie autour d'un projet fédérateur qui a été largement soutenu par les Maisonnais. »

Je tiens aussi à associer les élus de la Majorité du mandat précédent qui ne se sont pas représentés mais qui ont accompli un formidable travail avec un sens aigu de leurs responsabilités permettant de consolider ces liens forts qui unissent la Majorité municipale aux Maisonnais. Ils sont aussi les artisans du très beau résultat enregistré lors des élections municipales. Merci à eux !

J'ai également une pensée toute particulière en cet instant pour nos collègues Jean-Pierre Descamps et Bernard Groperrin qui nous ont malheureusement quittés lors du mandat précédent.

Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs, nous inscrivons fièrement notre projet dans la continuité de l'action de transformation, d'embellissement et de développement harmonieux de notre ville qui a été conduit durant toutes ces années par tous ces élus et particulièrement pendant 25 ans par mon prédécesseur Michel HERBILLON, que je salue, et à qui j'ai succédé en 2017.

Je tiens en ce moment solennel à lui rendre hommage publiquement et à lui dire combien je le remercie pour



son soutien, nos échanges et pour ses conseils tirés de l'expérience. Je sais que nous pourrions continuer de compter sur lui en tant que Député pour défendre avec détermination les intérêts de Maisons-Alfort et des Maisonnais auprès des plus hautes autorités de l'État.

À nos collègues membres de l'opposition, je tiens à adresser un salut républicain. Je forme le vœu que nous trouvions ensemble les voies pour travailler au bien commun de notre ville dans l'écoute et le dialogue. Toutefois, nous portons les uns et les autres des projets très différents pour l'avenir de notre ville. Dans ces conditions, il est évident que mon rôle, tout en respectant l'opposition et ses positions, sera avant tout de mettre en œuvre les orientations et le projet sur lesquels nous nous sommes engagés vis-à-vis des Maisonnais et qu'ils ont massivement soutenus.

Chers collègues, chers Maisonnais, mon attachement pour Maisons-Alfort est un sentiment qui m'a toujours animé, car avant d'être maire, je suis aussi et surtout Maisonnais. C'est la ville où je suis né et où je réside avec ma famille depuis toujours, aujourd'hui avec ma femme et mes enfants, c'est la ville pour laquelle j'ai voulu m'engager très tôt, pleinement, avec enthousiasme et passion.

« Cette envie de servir et d'être utile à notre Ville et aux Maisonnais repose sur un principe essentiel qui guidera l'ensemble des actions de l'équipe municipale, ce même principe qui a toujours prévalu lors des précédents mandats : le respect des engagements. »

Ce respect des engagements est le gage de confiance qui nous unit aux Maisonnais. 100 % des projets annoncés lors du précédent mandat ont été tenus et nous ferons tout pour qu'il en soit de même pour le mandat 2020-2026 qui s'ouvre.

Les Maisonnais savent aussi qu'ils peuvent compter sur moi, comme je l'ai fait depuis que je suis maire, pour être en toutes circonstances le maire de tous les Maisonnais, sans considération partisane, accessible, présent sur le terrain, à l'écoute de leurs préoccupations.

« Pendant les six prochaines années, mon objectif principal avec l'équipe municipale sera avant tout d'agir pour garantir le développement équilibré et harmonieux de notre ville. »

Je veux que Maisons-Alfort reste une ville à taille humaine, chaleureuse et solidaire et que l'on préserve ce qui fait son charme et son identité.

La qualité de vie que nous voulons pour tous les Maisonnais nous conduira à agir très concrètement pour relever de nouveaux défis notamment en matière d'environnement et de transition écologique, en renforçant les actions entreprises depuis de nombreuses années mais aussi en innovant pour apporter des réponses concrètes aux nouvelles attentes des habitants, tant en termes de services que d'équipements dans tous les domaines de leur vie quotidienne.

Des projets importants, pour améliorer le cadre de vie de toutes les générations de Maisonnais verront le jour, tout comme nous serons mobilisés pour protéger toujours davantage les habitants de notre ville.

« Tout ce programme d'ampleur sera mené dans le cadre d'une gestion saine de l'argent des contribuables Maisonnais. »

De longue date, nous avons agi à Maisons-Alfort pour figurer au tableau d'honneur des villes bien gérées et aujourd'hui nous sommes parmi les villes comparables de la Métropole du Grand Paris celle où les dépenses de fonctionnement sont les mieux maîtrisées, la 3^e ville la moins endettée et l'une de celles où la pression fiscale sur les ménages est la plus modérée. Cette gestion saine nous a permis d'investir régulièrement, d'embellir notre ville, de créer des équipements et de nouveaux services tout en préservant le pouvoir d'achat des Maisonnais et en veillant à être attentif aux besoins des plus fragiles de nos concitoyens.

J'entends continuer à ce qu'il en soit ainsi demain, particulièrement dans le contexte de crise économique et social qui s'ouvre. Et je me félicite d'avoir poursuivi cette politique car nous serons plus à même demain, grâce à notre situation financière saine, d'affronter les temps difficiles qui s'annoncent.

« Il est désormais temps de passer à l'action, de se mettre au travail et de remplir pleinement notre rôle d'élus au service de tous les Maisonnais, au quotidien, sur le terrain, à l'écoute de leurs préoccupations et de leurs attentes comme nous l'avons toujours fait. »

Je compte donc sur vous, tout comme vous pouvez compter sur moi, pour que notre passion pour notre Ville et notre envie commune de servir tous les Maisonnais guident notre action durant les 6 ans à venir. Sachez qu'en tant que maire, j'y mettrai toute mon énergie et ma détermination pour être à la hauteur de la confiance très forte que les Maisonnais nous ont témoignée.

Vive Maisons-Alfort !

Hommage au

Des élus au service de tous les Maisonnais

Les élus sortants, maires-adjoints et conseillers municipaux, qui ont travaillé au côté de Michel Herbillon puis d'Olivier Capitanio, se sont engagés, pendant plusieurs années ou plusieurs mandats pour certains, au service des Maisonnais avec une implication et un dévouement

qui méritent d'être soulignés. Ils ont œuvré pour le bien-être et la qualité de vie de l'ensemble des Maisonnais, dans chaque quartier de la commune, contribuant ainsi à la bonne réalisation des nombreux projets municipaux. Présents sur le terrain, à l'écoute et toujours disponibles,

ils ont fait preuve d'un attachement sans faille aux Maisonnais et à la Ville de Maisons-Alfort qui tient aujourd'hui à leur rendre un hommage mérité et à les remercier pour tout ce qu'ils ont accompli pour l'épanouissement de toutes les générations de Maisonnais.

Les maires-adjoints sortants



Bénédicte Charmoille

2^e maire-adjoint
3 mandats (2001-2020)

Bénédicte Charmoille, dont le père Robert Charmoille fut également maire-adjoint de Maisons-Alfort de 1971 à 1995, a été élue maire-adjoint en 2001 auprès de Michel Herbillon qui lui confie la délégation de la « Vie associative » et de « l'Office Municipal de la Culture (maisons de quartiers et centres socioculturels) », complétée en 2008 par la délégation « Vie des quartiers ». Sa parfaite connaissance de notre commune lui a permis de développer de très nombreux projets, événements et animations à destination de tous les Maisonnais, contribuant ainsi au dynamisme de la vie locale. Très impliquée au sein du Comité du Téléthon, elle a été une interlocutrice privilégiée des quelque 70 associations culturelles et de loisirs affiliées à l'OMC, dont elle a été la présidente déléguée, et s'est attachée à les accompagner dans leurs nombreuses initiatives œuvrant pour leur épanouissement. Elle a également siégé à la commission d'appel d'offres, la commis-

sion de concession et la commission communale des impôts directs, et a représenté la Ville au sein de l'association Musique et Danse.

Annie Tricoche

4^e maire-adjoint
3 mandats (2001-2020)

Conseillère municipale depuis 2001, elle est élue maire-adjoint en 2008 en charge des Affaires culturelles - théâtres, conservatoire, médiathèque et bibliothèques, Musée d'histoire locale, expositions. Elle s'est particulièrement investie pour favoriser l'accès à la culture pour tous à travers notamment la mise en place d'une programmation culturelle diversifiée proposée au théâtre Claude Debussy et au NECC. Elle a pris une part active au développement de nouveaux projets telle que la création du Ciné Debussy, contribué à la réussite de nombreux événements comme le 50^e anniversaire du conservatoire municipal, tout comme elle a accompagné les nombreuses améliorations apportées aux équipements culturels à l'instar de la rénovation et de la moderni-

sation complète de la salle de spectacle du théâtre Debussy. Elle occupait également les fonctions de vice-présidente de Musique et Danse, était membre de la commission communale des impôts directs et représentante de la Ville au sein de l'OMC.

Michèle Charbonnel

6^e maire-adjoint
3 mandats (2001-2020)

Élue conseillère municipale en 2001, elle se voit confier en 2014 les fonctions de maire-adjoint en charge de l'Action sociale et solidarité, des Retraités et du Handicap. Vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), elle a représenté la Ville au sein des résidences pour personnes âgées de Maisons-Alfort, de l'UIA, du Centre Médico Psychologique, du CLAPA, de la commission locale d'insertion, du conseil territorial de santé du Val-de-Marne, de l'OMC et de Musique et Danse. Tout au long de ses mandats, Michèle Charbonnel s'est montrée une élue à l'écoute et disponible, veillant au bien-être et aux besoins de nos seniors, accompagnant ainsi au plus près la mise en œuvre des actions et services destinés aux personnes âgées (service municipal d'aide à domicile, portage des repas, plan canicule, attribution d'aides sociales spécifiques). Elle était aussi à leurs côtés chaque année aux traditionnels repas de printemps et goûters de Noël offerts par la Ville aux retraités maisonnais.

Christine Rasetti

8^e maire-adjoint
2 mandats (2008-2020)

Christine Rasetti intègre le Conseil municipal en 2008 en tant que maire-adjoint chargée de l'Action économique et de l'emploi, des Relations avec les commerçants et des commerces de proximité et marchés alimentaires. Elle a été représentante de la Ville

x élus sortants

au sein de la Mission Locale, d'Accueil Emploi, du comité départemental du tourisme, de l'OMC, et membre de la commission de concession et de la commission consultative des services publics locaux. Par le biais des structures dédiées, elle s'est mobilisée

en faveur de la formation et de l'emploi des jeunes, tout comme elle a apporté son soutien aux nombreuses initiatives et projets des commerçants et artisans et travaillé à créer les conditions propices au développement des entreprises installées dans

notre commune. Par sa disponibilité et son savoir-faire, elle a contribué au dynamisme de la vie économique à Maisons-Alfort et au développement de solutions adaptées pour accompagner les Maisonnais dans leur recherche d'emploi.

Les conseillers municipaux sortants de la majorité municipale

Michel Siri qui a effectué 3 mandats de conseiller municipal de 2001 à 2020. Il était membre des commissions anciens combattants ; travaux et administration générale – finances, de la commission d'appel d'offres, de la Caisse des écoles et de la commission de concession et représentant de la Ville à l'Office Municipal des Sports, du groupe scolaire Charles Péguy, du lycée Paul Bert, et de Maisons-Alfort Habitat.

Anne-Marie Bergot élue de 2014 à 2020, membre des commissions action sociale – solidarité – retraités et petite enfance, de la commission d'appel d'offres et de la commission de concession et représentante de la Ville à Maisons-Alfort Habitat.

Philippe Edmond a intégré le Conseil municipal en 2005, effectuant 3 mandats jusqu'en 2020. Il a été membre des commissions administration générale – finances ; urbanisme – cadre de vie ; travaux et sports – jeunesse, de la commission communale des impôts directs et représentant de la Ville au sein de l'Office Municipal des Sport et du SEDIF.

Corinne Lux a intégré le Conseil municipal en 2006, effectuant 3 mandats. Membre des commissions travaux ; voirie – circulation – propreté et action sociale – solidarité – retraités, elle représentait la Ville au Comité de Jumelage et au collège Nicolas de Staël.

Franck Desrayaud a été élu conseiller municipal en 2014 et membre des commissions administration générale – finances ; urbanisme – cadre de vie ; action économique – emploi – commerces de proximité et marchés alimentaires, manifestations municipales et cérémonies, de la commission de concession, de la commission d'appel d'offres, de la CCID. Il représentait la Ville à l'école Notre-Dame.



Sofia Gautreau élue en 2014, elle a été membre des commissions : enfance – famille – vie scolaire – santé ; petite enfance et manifestations municipales et cérémonies, et représentante de la Ville dans les écoles maternelle Parmentier et élémentaire Les Planètes, au collège Edouard Herriot et au Lycée Eugène Delacroix.

Dominique Prati-Pestana a effectué un mandat de 2014 à 2020. Il était membre des commissions voirie – circulation – propreté et anciens combattants, de la commission communale des impôts directs et représentant de la Ville au Comité de Jumelage.

Andy Rodrigues est entré au Conseil municipal en 2017. Il était membre des commissions environnement – écologie urbaine – développement durable et vie associative ainsi que de la commission consultative des services publics locaux.

Les conseillers municipaux sortants de l'opposition

Xavier Cohard élu sur la Liste d'opposition « Maisons-Alfort : c'est vous ! », était membre des commissions administration générale – finances ; voirie – circulation – propreté ; action économique – emploi – commerces de proximité et marchés alimentaires ; petite enfance et de la commission consultative des services publics locaux et de la CCSPL.

Marie-Line Ducré, élue sur la Liste d'opposition « Maisons-Alfort : c'est vous ! », était membre des commissions urbanisme – cadre de vie ; action sociale – solidarité – retraités ; enfance – famille – vie scolaire – santé ; culture ; sports – jeunesse.

Coronavirus : le point sur les évolutions

Alors que l'épidémie de Covid-19 est en recul sur l'ensemble du territoire, la Ville de Maisons-Alfort a lancé la phase II de son plan de déconfinement.

Si des assouplissements aux consignes sanitaires ont été apportés, reste néanmoins que tous les régions et départements ne sont pas encore soumis aux mêmes règles. Ainsi, la totalité de l'Île-de-France, et donc Maisons-Alfort, a été classée en zone orange – là où une vigilance accrue demeure pertinente – bénéficiant de ces assouplissements, sans que les restrictions n'y soient totalement levées. De ce fait, et dans le respect des directives gouvernementales, vous trouverez ci-après les modalités de la phase II du déconfinement tel qu'il est organisé dans notre commune depuis le 2 juin.

Nous vous tiendrons bien évidemment informés via le site internet ou le Facebook de la Ville des inévitables évolutions qui ne manqueront pas d'intervenir dans les semaines à venir concernant chacun des thèmes abordés ci-après.

Réouverture des parcs et jardins

Suite aux annonces du Premier ministre le 28 mai dernier, les parcs et jardins ont rouvert sur l'ensemble du territoire. Ainsi, même si Maisons-Alfort fait partie d'une zone orange, l'accès aux parcs et squares de la ville est désormais autorisé, dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale. Quant aux Bords de Marne, ils ont rouvert dès le 11 mai.

Les services administratifs

L'Hôtel de ville est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, seule la permanence du samedi matin n'est plus assurée jusqu'à nouvel ordre. L'ensemble des services est ouvert, mais uniquement sur rendez-vous en appelant l'accueil de la mairie au 01 43 96 77 00. Nous vous remercions de faire preuve de civisme et de ne pas vous présenter en mairie sans rendez-vous. La Ville de Maisons-Alfort vous rappelle qu'elle met à votre disposition des services en ligne pour faciliter vos démarches. Il en va des actes



La crèche de la Maison de l'Enfant.

d'état civil, des démarches d'urbanisme en passant par les demandes liées à l'enfance et à l'éducation. Pour ce faire, **rendez-vous sur le site internet de la ville maisons-alfort.fr, rubrique « Mes démarches ».**

À noter que l'ensemble des actes d'état civil (demande d'actes, délivrance de passeport, de carte d'identité etc.) est réalisable. Toutefois, les délais peuvent être allongés, notamment en ce qui concerne la fabrication des pièces d'identité. Les mariages peuvent de nouveau être organisés en présence d'un nombre limité d'invités en raison des mesures sanitaires. Le Bureau du Logement reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi, ceux-ci étant attribués après étude de chaque demande.

La petite enfance, les crèches

Depuis le 11 mai, la Ville accueille une soixantaine d'enfants, répartis au sein de trois structures collectives – La Ruche, Charles Perrault et la Maison de l'Enfant – et dans le strict respect des consignes sanitaires en vigueur. Le nombre d'enfants pris en charge et de structures d'accueil peuvent être amenés à évoluer selon les contraintes sanitaires imposées par la Protection maternelle et infantile. Demeurent fermés les équipements suivants jusqu'à nouvel ordre :

- La ludothèque de la Maison de l'Enfant : un service de LudoDrive est cependant mis en place (voir P. 18)
- Les haltes-garderies
- Le Lieu d'Accueil Parents-Enfants : la permanence psychologique d'écoute téléphonique pour les parents mise en place durant le confinement est ainsi maintenue.

À noter que le Relais Assistantes Maternelles (RAM) reçoit, uniquement sur rendez-vous au **01 43 78 85 68**, ou par e-mail : **ram@maisons-alfort.fr**. Un accueil individuel informatif est proposé aux parents, l'accueil collectif des assistantes maternelles et des enfants dont elles s'occupent demeure suspendu pour le moment.

Les écoles maternelles et élémentaires

Il est rappelé que dans le domaine scolaire, la Ville est en charge des bâtiments scolaires et de la gestion des personnels d'entretien et d'animation. C'est l'Éducation nationale qui a la responsabilité de recenser, prioriser, et de choisir les élèves qui reprennent l'école, puis d'indiquer aux parents les lieux d'accueil scolaires regroupés ainsi que le rythme scolaire, en fonction des enseignants volontaires et des élèves dénombrés.

Ainsi, dans le prolongement des décisions gouvernementales prévoyant la réouver-

Evolution des mesures du déconfinement

Sur l'ensemble du territoire national, le gouvernement a enclenché un déconfinement progressif le 28 mai dernier.



À l'école Parmentier B, cours de français pour ces élèves.

La réouverture progressive des écoles à compter du 11 mai, et suite aux annonces du Premier ministre le 28 mai dernier, la Ville de Maisons-Alfort a augmenté au fur et à mesure sa capacité d'accueil. Elle met à ce jour à disposition de l'Éducation nationale 64 salles de classe, mobilisant ainsi plus de 250 agents municipaux des écoles, agents d'entretien et animateurs. En effet, l'Éducation nationale a indiqué qu'elle était en mesure de réunir les enseignants nécessaires pour assurer ces accueils.

Pour rappel, et ce depuis la réouverture des écoles le 14 mai dernier, l'accueil des élèves s'effectue dans le strict respect du protocole sanitaire édité à cet effet par le ministère de l'Éducation nationale. Celui-ci restant inchangé, les limites des effectifs par classe et l'organisation des circulations demeurent très contraignantes.

Ces moyens importants déployés par la Ville, outre un entretien strict des locaux, permettent d'assurer :

- le service d'un repas (chaque parent doit fournir des couverts, une gourde pleine d'eau et une serviette dans un étui personnel),
- l'accueil post-scolaire des enfants accueillis par l'Éducation nationale jusqu'à 18 h 30.
- l'accueil de loisirs les mercredis après-midi est organisé pour les enfants accueillis en classe par l'Éducation nationale le mercredi matin.

Pour garantir l'application du protocole sanitaire, il convient que tous les parents concernés respectent, outre les gestes barrières et la distanciation sociale, les consignes suivantes :

- Surveiller l'apparition de symptômes et prendre la température de l'enfant le matin avant de partir à l'école ;
- Accompagner son enfant, à l'heure indiquée par la direction de l'école (un seul parent muni d'un masque) ;
- Ne pas stationner devant l'école sitôt

l'enfant déposé ou récupéré ; Ne pas entrer dans l'enceinte de l'école ;

- Veiller à mettre à jour et communiquer les coordonnées téléphoniques si changement.

La Ville s'organise pour préparer l'ouverture des accueils de loisirs cet été, tandis que des sorties « mini-campings » pourront également être proposées. Toutefois, dans les deux cas, l'accueil des enfants se fera en nombre limité en raison de la nécessaire application du protocole sanitaire en vigueur.

Les collèges et lycées

Conformément aux annonces gouvernementales, les collèges ont dû rouvrir à compter du 2 juin, sur l'ensemble du territoire national, avec toutefois une distinction. Le Val-de-Marne figurant en zone orange, les élèves de 6^e et 5^e sont accueillis en priorité, dans le respect des exigences du protocole sanitaire édité par l'Éducation nationale. À noter que cet accueil est organisé par l'Éducation nationale, en lien avec les chefs d'établissement. De leur côté, les agents départementaux sont mobilisés pour permettre cet accueil.

En ce qui concerne les lycées, la priorité est donnée aux lycées professionnels, dont fait partie le lycée

Restaurants, bars, cafés : réouverture des terrasses seulement

Les terrasses des restaurants, bars et cafés de la ville ont reçu l'autorisation du gouvernement pour rouvrir. La Ville a d'ailleurs facilité l'installation de terrasses agrandies pour un meilleur accueil des clients. Toutefois, la ville de Maisons-Alfort étant classée en zone orange, l'accès à l'intérieur des établissements demeure interdit jusqu'au 22 juin. Suite à l'appel lancé par la Ville de Maisons-Alfort à tous les commerçants et restaurateurs qui organisent des livraisons à domicile ou des retraits de commandes, ce sont ainsi plus de 50 professionnels de proximité qui ont répondu présents. Retrouvez la liste des restaurateurs et commerçants qui proposent des livraisons sur le site internet de la Ville.



Paul Bert, et notamment aux élèves en terminale et en CAP. Ainsi, les lycées généraux, à l'image de l'établissement Eugène Delacroix, n'ont pas rouvert officiellement leurs portes. Les élèves recevront une convocation pour des entretiens individuels ou des modules de travail en petit groupe afin de faire le point sur le projet d'orientation et le suivi Parcoursup. L'épreuve d'oral de français pour les élèves en classe de première sera validée par le contrôle continu.

Transports et déplacements

La limite concernant les déplacements supérieurs à 100 km a été entièrement levée par le Premier ministre le 2 juin. Chacun peut donc se déplacer librement au sein du pays, il n'y a donc désormais besoin d'aucune attestation pour se déplacer.

Le port du masque demeure obligatoire dans les transports en commun, les trains, les taxis, VTC, véhicules de covoiturage (en absence de protection physique séparant le conducteur du passager) ainsi que les avions. En Ile-de-France, aux heures de pointe,



Les usagers franciliens doivent présenter une attestation de leur employeur ou une auto-attestation lors des heures de pointe.

à savoir de 6 h 30 à 9 h 30 et de 16 h à 19 h du lundi au vendredi, l'accès aux transports en commun reste réservé aux personnes se déplaçant pour l'un des motifs prévus, comme se rendre au travail, à l'école, aller porter assistance à un proche ou encore se soigner. Les usagers doivent ainsi présenter une attestation de leur employeur ou une auto-attestation selon les cas, téléchargeable sur le site internet de la ville : maisons-alfort.fr.

Les équipements sportifs, culturels et de loisirs

Suite à la présentation, le 28 mai, de la phase II du plan de déconfinement par le Premier ministre, ont rouvert les équipements suivants :

- Le stade Delaune pour les activités associatives d'athlétisme
- Le skatepark
- Les terrains de tennis associatifs
- La Ferme de Maisons-Alfort

À l'inverse, les théâtres de la ville demeurent fermés pour le moment conformément aux consignes gouvernementales. Le Ciné Debussy rouvrira ses portes à partir du 24 juin. Une double séance sera ainsi proposée pour un même film, afin d'accueillir les cinéphiles dans des conditions sanitaires optimales.

De même, une réouverture progressive des équipements sportifs couverts comme le centre aquatique, est également envisagée à partir du 22 juin, dans le respect des consignes sanitaires édictées par le gouvernement.

Par ailleurs, tous les événements culturels et de loisirs, y compris associatifs demeurent annulés jusqu'à la mi-juillet au moins.

Les structures liées à l'emploi

Le service Accueil Emploi reprend progressivement, uniquement sur rendez-vous au 01 43 78 95 00, le lundi-mardi-mercredi- vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h le vendredi), le jeudi de 9 h à 12 h.

> Courriel : accueil.emploi@wanadoo.fr
www.accueillemploi.fr

La Mission Locale reçoit du public, uniquement sur rendez-vous au 01 43 96 20 39. Cette reprise progressive de l'activité s'adresse en priorité aux personnes les plus en difficulté. L'accompagnement à distance continue d'être assuré.

> www.mlma.asso.fr



Le Stade Delaune accueille de nouveau les sportifs maisonnaiss.

Lancement de l'application STOP Covid

L'application STOP Covid est désormais téléchargeable sur smartphones gratuitement et sur la base du volontariat, après un feu vert donné par le Parlement, puis par la CNIL. Elle constitue un outil complémentaire au travail des enquêteurs sanitaires dans la lutte contre la propagation du virus. Elle permet ainsi d'être alerté immédiatement lorsqu'une personne a été de façon prolongée, à moins d'un mètre et plus de 15 minutes à côté d'une personne testée positive. Des indications vous sont alors transmises via l'application : restreindre les déplacements, s'isoler, consulter un médecin ou encore réaliser un test.

OUVERTURE

La librairie-école ouvrira cet été les portes de sa « Ruche »

Devant ses rayons résonnera bientôt le bourdonnement des premiers clients. La librairie-école « La Ruche » ouvrira ses portes cet été, dans le Centre-ville, au 47 avenue du Général de Gaulle. Son nom, ce sont les Maisonnais qui l'ont choisi parmi plusieurs propositions, en hommage au blason de la ville. Dirigée par un libraire expérimenté, la librairie La Ruche constituera un véritable lieu de pratique pour les apprentis de l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL), tout comme une librairie classique au service des lecteurs. L'installation de l'institution à Maisons-Alfort a été actée par la signature de deux baux avec la Ville, l'un pour son siège social, qui prendra place rue Charles Martigny, dans le quartier Liberté Vert-de-Maisons, et l'autre pour sa librairie-école. En effet, la Ville de Maisons-Alfort a beaucoup œuvré pour que ce projet se concrétise, notamment en mettant à disposition de l'INFL ces locaux, et ce, à bas loyers, et en prenant en charge une partie des travaux.

Un espace convivial pour les Maisonnais

Disposée sur deux étages (avec



mezzanine), la future librairie sera dotée d'une grande vitrine, créant une relation entre l'intérieur et l'extérieur, la rendant ainsi accueillante pour les visiteurs.

Les teintes et matériaux choisis se veulent neutres et clairs (sol en béton ciré et bois massif clair, meubles peints en blanc pour accentuer la hauteur de l'espace...) dans un esprit contemporain tout en mettant en valeur les livres. Comme la librairie fonctionnera grâce à la présence de libraires en formation, l'ensemble des meubles au rez-de-chaussée sera mobile afin de créer un espace modulable et flexible. Des banquettes et assises seront par ailleurs installées, créant un lieu convivial pour les lecteurs.

Un acteur majeur de la formation culturelle

Pour rappel, créé en 1972, l'INFL est aujourd'hui encore le principal organisme de formation à destination des libraires et futurs libraires, ainsi que leurs employés. En étroite collaboration avec le ministère de la Culture et de la Communication, le Centre National du Livre et les nombreuses associations de libraires en France, l'INFL propose ainsi des formations initiales et continues pour tous ceux qui se passionnent pour l'univers du livre.



PLAN CANICULE

Quelles sont les modalités d'inscription sur le registre ?



En cas d'alerte canicule de « niveau 3 », des lieux climatisés vous accueillent dans tous les quartiers de la ville.

Le Plan canicule est mis en place chaque été par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en partenariat avec les professionnels du secteur paramédical et les associations solidaires de la commune. Durant l'été 2019, les agents du CCAS ont ainsi passé plus de 2 800 appels téléphoniques pour s'assurer de l'état de santé des personnes fragiles.

Qui peut s'inscrire ?

Afin de porter assistance aux personnes vulnérables durant de fortes chaleurs, le CCAS met en place un registre unique, nominatif et confidentiel qui recense, sur leur demande, les Maisonnais :

- âgés de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;
- âgés de 60 ans et plus, inaptes au travail, résidant à leur domicile ;

- les personnes adultes handicapées, les titulaires d'une pension d'invalidité.

Les personnes les plus vulnérables (isolées, sous traitement médical, femmes enceintes...) peuvent également demander leur inscription sur ce registre, qui peut être réalisée par la personne concernée ou bien par un tiers. Vous êtes invité à remplir une « *fiche canicule* » – disponible au CCAS sur le site internet de la ville – et à la retourner à ce service. En cas d'alerte canicule, le CCAS vous contactera par téléphone (le numéro qui s'affiche est le 01 43 96 77 00) tandis qu'un agent sera également susceptible de se déplacer à votre domicile.

Où se situent les lieux frais en cas d'alerte canicule ?

En cas d'alerte canicule de « niveau 3 » décrétée par le Préfet, des lieux climatisés vous accueillent dans tous les quartiers : **Espace Loisirs Charentonneau**, 122 rue Roger François, **Espace Loisirs Liberté**, 59 avenue de la Liberté, **Espace Loisirs des Juilliottes**, 5 Cours des Bruyères, **Foyer du Théâtre Claude Debussy**, 116 avenue du Général de Gaulle, **sous réserve en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19** : **Résidence Maryse Bastié**, 14 rue du 18 Juin 1940, **Résidence Les Arcades**, 17 bis rue Parmentier, **Résidence Médicis**, 1/3 rue Amédée Chenal, **Résidence Simone Veil**, 10 rue Bourgelat et à la **Résidence Le Temps des Roses**, 91 rue Jean Jaurès.

Soyez solidaires, mobilisez-vous !

Si vous souhaitez aider, contactez directement les associations maisonnaïses qui se mobilisent en partenariat avec le CCAS :

- **Les Petits Frères des Pauvres** - Tél. : 01 43 76 10 11 ou 06 60 86 17 64 (lundi, mardi, jeudi 14 h – 17 h 30) banlieue.malfort@petitsfreresdespauvres.fr
- **La Société Saint-Vincent-de-Paul** - Tél. : 07 80 45 81 83 (lundi de 9 h 30 à 11 h)

SÉCURITÉ

Cet été, n'oubliez pas l'opération tranquillité vacances



L'opération tranquillité vacances est un dispositif entièrement gratuit.

Le gouvernement l'a confirmé : cet été, il sera possible de voyager en France, voire même à l'étranger en fonction des évolutions de la crise sanitaire. Ainsi, face au risque de cambriolages, avoir une surveillance de son domicile pendant que l'on est absent peut s'avérer rassurant. Créée à cet effet, l'opération tranquillité vacances est un dispositif entièrement gratuit. Celle-ci est assurée par la police lors de leurs patrouilles quotidiennes. Tout Maisonnais peut ainsi en faire la demande

pour une absence d'au minimum trois jours, exclusion faite du jour de départ et de retour. À noter que désormais, il est possible d'avoir recours à l'opération tranquillité vacances, y compris en dehors des vacances d'été et scolaires.

Comment en bénéficier ?

Rendez-vous sur le site internet www.service-public.fr, puis laissez-vous guider étape par étape. Une fois ces informations renseignées, des justificatifs d'identité et de domicile doivent être transmis directement en ligne via la plateforme. Vous pouvez également vous présenter au commissariat de Maisons-Alfort et remplir le formulaire sur place.

- > **Pour contacter le commissariat de Maisons-Alfort :** www.police-nationale.interieur.gouv.fr/Infos-du-site/nous-contacter Tél. : 01 43 53 66 00

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

La victoire des Alliés commémorée

Chaque année, le 8 mai, est célébrée la victoire des Alliés du 8 mai 1945. Malgré la crise sanitaire que traverse notre pays, le maire de Maisons-Alfort, Olivier Capitanio, a tenu à commémorer cet événement, qui marqua la fin de la Seconde Guerre mondiale, lors d'une cérémonie restreinte du fait des consignes de sécurité en vigueur.

Ainsi, il a déposé une gerbe au monument aux Morts, au côté de notre député, Michel Herbillon, de l'équipe municipale et d'une délégation de porte-drapeaux d'associations d'anciens combattants. Un moment inédit, mais néanmoins fort en émotion, et qui a contribué à honorer et à faire vivre le devoir de mémoire.

Parce que la période du confinement ne devait pas nous empêcher de nous souvenir, et pour répondre à l'appel des associations d'anciens combattants, les Maisonnais ont également été invités à rendre hommage à toutes celles et ceux qui se sont battus pour les valeurs de liberté, de fraternité et de paix, en accrochant à leurs fenêtres ou balcons le drapeau tricolore.



Le maire, Olivier Capitanio, au côté du député Michel Herbillon, des élus de l'équipe municipale et des porte-drapeaux rend hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale.

DON DU SANG

Les Maisonnais solidaires

Les 19 avril et 24 mai, de nombreux Maisonnais ont répondu présent à l'appel de la solidarité lancé par l'Établissement Français du Sang (EFS), lors de deux collectes de sang organisées avec le Rotary Club de Maisons-Alfort. Chaque don a rassemblé une centaine de donneurs. Nous tenions à nous joindre à l'EFS et au Rotary afin de les remercier chaleureusement pour leur générosité !

La prochaine collecte se tiendra le **dimanche 26 juillet de 9 h à 13 h 30 à La Croix des Ouches - 33 avenue de la République, dans le respect des consignes sanitaires.**



Attention, le remboursement n'est pas automatique, il faut en faire la demande.

PASS NAVIGO & COVID 19

La marche à suivre pour se faire rembourser

Bonne nouvelle pour les détenteurs d'un Pass Navigo : Ile-de-France Mobilités va rembourser intégralement les abonnés pour le mois d'avril et les dix premiers jours de mai. Ainsi, les voyageurs ont **jusqu'au 17 juin prochain pour faire leur demande de remboursement**, celle-ci n'étant pas automatique.

Qui est concerné ?

L'ensemble des voyageurs détenteurs d'un Pass Navigo actif en avril bénéficie d'un **remboursement intégral**, y compris ceux indispensables à la gestion de la crise sanitaire et qui ont été contraints de se déplacer durant le confinement.

Cette mesure concerne ainsi les forfaits Navigo Annuel, Navigo Mois et Mois Solidarité, Navigo Annuel Senior et Imagine R. Les tickets t+, les forfaits courts (Navigo Jour, Mobilis, Forfait Jeunes Week End, Paris visite), Navigo Liberté +, Navigo Semaine et le forfait Améthyste n'entrent pas dans le champ du dédommagement.

Déposer sa demande de remboursement

Pour se faire rembourser, **il suffit de se connecter sur la plateforme dédiée, mise en place par Ile-de-France Mobilités : mondedommagementnavigo.com** – puis de remplir le formulaire de dédommagement en renseignant le numéro de son Pass Navigo, sa date de naissance et son adresse e-mail. Les demandes se font exclusivement via cette plateforme. À noter que le remboursement prend la forme d'un virement bancaire pour les Pass Annuel et Imagine R (ou pas de facturation de la prochaine mensualité) ou d'une lettre-chèque. Le délai de traitement est de quelques jours.

LUDOTHÈQUES

Avec le service « LudoDrive », cliquez, empruntez et jouez !

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la ludothèque de la Maison de l'Enfant ainsi que les deux ludothèques de l'Office Municipal de la Culture (OMC) sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Si ces structures ne peuvent pas accueillir pour le moment les petits Maisonnais et leurs parents, elles proposent un service de « LudoDrive », qui consiste à emprunter des jeux pour la maison pour une durée de deux semaines.

Comment emprunter des jeux ?

■ À la ludothèque de la Maison de l'Enfant

Les parents maisonnais peuvent consulter le **catalogue accessible sur le site internet de la Ville**, puis, une fois leur choix effectué, appeler les équipes de la ludothèque au **01 41 79 07 05 du mardi au samedi de 9 h à 13 h**. Un rendez-vous leur sera ainsi attribué afin de venir récupérer les jeux (jusqu'à 5 ans) au 86 avenue Busteau.

À noter que pour pouvoir emprunter, une adhésion préalable est nécessaire. Afin de respecter les règles sanitaires, un seul parent, muni obligatoirement d'un masque, est autorisé à se rendre au rendez-vous.



Chaque jeu retourné est immédiatement désinfecté dans le strict respect des normes sanitaires.

■ Les ludothèques de l'OMC

L'ensemble des jeux empruntables (3 par famille) figure dans le **catalogue des ludothèques, disponible sur le blog de l'OMC - omclettreinfo.blogspot.com**. Une fois votre choix effectué, remplissez le formulaire de réservation, ou téléphonez au 07 69 12 93 16. Si les jeux sont disponibles, un jour et un horaire de retrait vous seront indiqués par les équipes des ludothèques. Les retraits s'effectuent à la **Maison Pour Tous Pompidou, située au 12, rue Georges Gaumé**. A noter que ces emprunts sont entièrement gratuits.

Pour ceux qui ne seraient pas encore inscrits à l'OMC, un formulaire d'inscription vous est proposé lors de la procédure de réservation.

PRATIQUE

Où se trouvent les boîtes à livres ?



À terme, chaque quartier de la ville sera doté d'une boîte à livres.

En 2018, la première boîte à livres prenait ses quartiers Square René Coty. Basé sur le partage, ce concept au design 100 % maisonnais rencontre un tel succès auprès des lecteurs, qu'aujourd'hui, six boîtes à livres sont réparties dans les divers quartiers de la ville, et à terme, chaque quartier en sera doté. Le principe est simple : déposez un livre, prenez-en un autre et lisez ! Vous pouvez choisir de le garder, ou de le rapporter. Pas besoin d'abonnement ni d'inscription, ce service est ouvert à tous, 7 jours sur 7, 24 h sur 24. Seul impératif, les livres déposés doivent être tout public (roman, BD, documentaires) et en bon état.

Voici les emplacements des six boîtes à livres de Maisons-Alfort :

- **Dans le quartier Charentonneau** : Square René Coty
- **Dans le quartier Berlioz** : devant l'école maternelle Berlioz, rue de Mesly
- **Dans le quartier d'Alfort** : au croisement de l'avenue du Général de Gaulle et du Carrefour de la Résistance, proche de l'Enva
- **Dans le quartier des Juillottes** : à la sortie du métro, rue Louis Pergaud
- **Dans le Centre-ville** : en face de l'Église Saint Remi, rue Victor Hugo
- **La Sablière**, à côté de l'aire de jeu de la Résidence des Arbres, 1 allée des arbres

OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE

Un accompagnement du quotidien

Nous aurions pu penser que le confinement, et plus globalement la crise sanitaire, aurait tout arrêté. Et pourtant... Quotidiennement, les équipes de l'Office Municipal de la Culture (OMC) se mobilisent pour poursuivre leurs actions et accompagner les Maisonnais. Car si les équipements socioculturels de quartier demeurent fermés pour le moment, l'inventivité et l'imagination sont, elles, bien au rendez-vous !

Des liens associatifs et de proximité maintenus

En effet, il a fallu innover et s'adapter pour continuer à proposer aux Maisonnais des activités diverses et variées à faire chez soi, avec peu de matériel. Pour ce faire, les équipes de l'OMC ont mis sur pied un blog alimenté chaque jour en nouveaux défis, ateliers, petits jeux ludiques ou encore cours de sport dispensés par des animateurs sportifs de la Ville. Le Musée de Maisons-Alfort, par le biais de M^{me} Aubert, membre de l'AMAH, a également participé à l'opération avec des diaporamas photos et des anecdotes historiques sur Maisons-Alfort.

Les associations maisonnaïses ne sont pas en reste dans ce projet créatif : concours de slam avec Ma Quête, atelier d'écriture avec Théâtre sur Cour, cours de yoga enfants/parents avec Enfance & Bien-Être ou encore ateliers d'arts plastiques avec l'ADAM... « *Les associations maisonnaïses se sont tout de suite mobilisées pour maintenir le lien avec leurs adhérents, confirme la directrice de l'OMC, Pirine Rodrigues. Même si les cours en ligne ont fleuri sur Internet, c'est tout de même mieux d'avoir son professeur habituel non ?* » Des liens maintenus à distance grandement appréciés des Maisonnais qui ont été nombreux à participer aux ateliers, concours et autres défis proposés.

Du soutien scolaire assuré

En cette période où les bancs de l'école sont restés vides, les équipes de l'OMC ont su préserver, grâce à la visioconférence, l'accompagnement scolaire qu'elles effectuaient régulièrement avec de jeunes Maisonnais. Par ailleurs, une trentaine d'ordinateurs a été prêtée, le temps de la crise sanitaire, à de jeunes élèves afin qu'ils puissent recevoir leur soutien scolaire à domicile. À travers le Bureau Information Jeunesse (BIJ), des étudiants maisonnaïses se sont également mobilisés afin de proposer des cours de soutien en visioconférence, bénévolement, aux collégiens et lycéens dans diverses disciplines, tandis qu'une aide à la rédaction de lettres de motivation dans le cadre de PARCOURSUP ou de recherche d'emploi a été dispensée.

Un élan de solidarité 100 % maisonnaïses

L'OMC a également fédéré les initiatives solidaires de nombreux Maisonnais, à l'image de bénévoles qui se sont lancés dans la fabrication de plus de 500 masques artisanaux, ou encore de collectifs d'habitants qui ont livré des denrées alimentaires dans leur quartier aux habitants isolés ou vulnérables. « *C'est incroyable, l'élan de solidarité que nous avons constaté à Maisons-Alfort* », s'enthousiasme la directrice de l'OMC. A noter également l'engagement des bénévoles du Secours Populaire et de la Croix-Rouge qui ont notamment effectué de nombreuses livraisons de denrées alimentaires.

Une chose est sûre, les Maisonnais ont été au rendez-vous de la créativité, du partage et de la solidarité.

Les ateliers d'arts plastiques, grand succès du confinement.
Dessin de Céline Amabié.



MÉDIATHÈQUE & BIBLIOTHÈQUES

« Cliquez et emportez » vos livres

Bonne nouvelle pour les lecteurs maisonnaïses : la médiathèque ainsi que les bibliothèques du Centre et René Coty proposent un dispositif « Cliquez et emportez ». Le principe ? Consultez le catalogue de livres en ligne – bibliotheques.maisons-alfort.fr – puis réservez vos livres, soit en adressant un e-mail à l'adresse bibliotheques.ville@maisons-alfort.fr

ou en téléphonant au 01 43 76 30 77 (10 h-12 h, 14 h-17 h le mardi, mercredi, vendredi, samedi). Enfin, venez récupérer les livres commandés – selon leur disponibilité – lors du rendez-vous fixé par les équipes des bibliothèques. Chaque livre retourné est immédiatement désinfecté par les agents municipaux.

Comme un air de printemps à Maisons-Alfort

S'il y a bien une chose sur laquelle la crise sanitaire n'a pas eu d'emprise, c'est bien l'arrivée du printemps ! Et pour permettre à la nature de s'épanouir, les équipes des Espaces Verts de la Ville n'ont pas ménagé leurs efforts afin de lui donner forme et de fleurir tous les quartiers de la ville pour offrir un cadre de vie agréable aux Maisonnais. La preuve en images.



Le plein de couleurs au carrefour de la Croix de Lorraine.



Le Parc des Planètes et l'ombre agréable de ses arbres.



Rue Georges Médéric, dans le quartier des Juilliottes/Berlioz.



Couleurs pastel pour les massifs de la rue Jean Jaurès, dans le quartier Liberté Vert-de-Maisons.



Les massifs colorés qui longent l'avenue du Général de Gaulle.



Le Square des Cinq Sens, au cœur de la nature des Bords de Marne.



Les massifs du Carrefour de la Résistance, dans le quartier d'Alfort.



Les massifs du Quai Fernand Saguet.



Les jolis massifs colorés de la Croix des Ouches.



Le Parc de la Mairie.

Libre expression des groupes politiques représentés au Conseil municipal de Maisons-Alfort

Il faut aller plus loin dans le déconfinement des écoles

À la suite du déconfinement décidé par le Gouvernement, l'accueil dans les écoles a été élargi mais dans le cadre d'un protocole sanitaire extrêmement strict édicté par le Ministère de l'Éducation nationale qui limite le retour des élèves.

Notre ville a été parmi les premières du Val-de-Marne, dès le 14 mai, à mettre à disposition de l'Éducation nationale 41 salles de cours puis 64 à partir du 3 juin. La Ville a mobilisé plus de 250 agents municipaux (agents d'entretien, animateurs, etc.) pour que de nouvelles salles de cours puissent être mise à disposition dans le respect des exigences sanitaires et ce, au fur et à mesure que l'Éducation nationale disposait d'enseignants supplémentaires sur le terrain pour encadrer les élèves.

Dans le cadre de ses compétences, c'est naturellement l'Éducation nationale, et non la Ville, qui définit les élèves prioritaires, le rythme d'accueil par semaine, le nombre d'élèves maximum par classe et qui informe directement les familles.

Mais cette montée en puissance est aujourd'hui insuffisante aux yeux de l'équipe municipale pour répondre aux besoins des familles maisonnaises car un nombre insuffisant d'enfants peut retourner à l'école.

C'est pourquoi le Maire Olivier CAPITANIO, avec plusieurs de ses collègues Maires de toute sensibilité, a fait part au Préfet et aux services de l'Éducation nationale le 4 juin dernier de la nécessité d'engager rapidement un assouplissement du protocole sanitaire pour accélérer le retour à l'école d'un plus grand nombre d'enfants, éviter que le décrochage scolaire ne prenne trop d'ampleur et aussi favoriser la reprise normale de l'activité professionnelle des parents.

Le groupe de la Majorité Municipale
« Maisons-Alfort d'abord »

École, déplacements, démocratie : Maisons-Alfort loin du compte

À ce jour, seule une poignée d'enfants maisonnaises sont retournés à l'école. Malgré un léger élargissement très récent des effectifs, la scolarisation concerne moins de 20 % des élèves des écoles maternelles et élémentaires. Les contraintes sanitaires pèsent bien sûr très lourd sur les équipes enseignantes, très mobilisées, mais certaines classes n'ont pas pu rouvrir faute de moyens mis à disposition par la mairie...

Du côté des déplacements, la voiture reste l'alpha et l'oméga de la politique municipale. Le département a mis en place une piste cyclable temporaire sur la D19. Mais comme les Maisonnaises l'auront constaté, cette piste s'interrompt sur le territoire de notre ville. La raison de cette interruption est simple : l'opposition du Maire, alors que des villes comme Saint-Maur et d'autres, de tous bords politiques, l'ont fait. Les piétons soumis aux règles de distanciation

physique continuent également d'apprécier le rétrécissement permanent de leurs trottoirs, tandis que les voitures continuent d'occuper plus de 80 % de l'espace public (voies de circulation et de stationnement), et alors que la marche à pied reste le mode de déplacement largement majoritaire dans notre ville.

Enfin, soulignons que pendant toute cette crise, la majorité municipale n'a pas une seule fois consulté ni même informé les conseillers municipaux d'opposition...

« Maisons-Alfort Ensemble, Écologie et Solidarité »
Cécile Panassac, Bernard Bouché, Fanny Cercey, Gilles Betis

Une opposition responsable pour porter des propositions concrètes au service des habitants !

Merci à nos électeurs qui nous permettent d'être présents au conseil municipal.

J'adresse toutes mes condoléances aux maisonnaises qui ont perdu leurs proches durant le COVID 19. Cette crise sanitaire se double d'une crise économique, sociale et éducative de grande ampleur et elle place les collectivités locales, et tout particulièrement les communes, en première ligne pour apporter des réponses rapides, concrètes et sur-mesure. Je serai un conseiller d'opposition mais une opposition responsable et constructive. Nous ne sommes ici que par la volonté des Maisonnaises et des Maisonnaises pour exercer en leurs noms le pouvoir d'administration de notre ville. C'est pourquoi, pendant les 6 ans qui s'ouvrent, mon unique boussole sera les intérêts des Maisonnaises et ma ligne d'horizon la réussite de notre commune et le mieux vivre de ses habitants. Je voterai en faveur

des délibérations si j'estime qu'elles vont dans le bon sens et qu'elles participent à améliorer le quotidien des Maisonnaises. Au contraire, je m'opposerai avec fermeté si les choix proposés ne semblent pas dessiner un horizon plus écologique, participatif et solidaire. Nous travaillerons avec l'ensemble de mon équipe pour élaborer des propositions dans ce sens. Je serai à la disposition des habitantes et habitants de notre ville pour relayer leurs inquiétudes et besoins. Le temps n'est pas aux petites économies, mais à la mobilisation générale pour soutenir les commerçants et PME qui sont en grande difficulté financière et apporter des réponses aux familles dont de nombreux enfants ne peuvent retourner à l'école !

Thomas Maubert
« Maisons-Alfort Passionné »



PHARMACIES DE GARDE

14 juin : Pharmacie Condorcet

158, avenue Gambetta

21 juin : Pharmacie de l'École Nguyen Huu

26, avenue du Général de Gaulle

28 juin : Pharmacie de la Liberté

54, avenue de la Liberté

5 juillet : Pucci Patricia

20, rue du Maréchal Juin

12 juillet : Pharmacie Arc en Ciel

16, avenue Gambetta

14 juillet : Pharmacie Servat

86, avenue du Général de Gaulle

19 juillet : Valla-Maelfait Christine

1, avenue du Général Leclerc



ÉTAT CIVIL

Février

Naissances : GARI Nélya, TASSART Adèle, LIM Léonard, KADIMI Elyana, CASTELNAUD TABANI Tylia, TAÏEB Aaron, ROUSSEL Aaron.

Décès : MALRIEU Armande épouse SALELLES.

Mars

Naissances : DANIELI Lya, ZERATH Isaac, BAGHDADI Abdelmoumen, PIERSON LAVALLETTE Léo, BRIESMALIEN Colombe, YI An XIA Cayla, ZABER Coraline, ABOU KEBIR PUSSAT Ézéchiël, MÉRIVOT Martin, BOULY Emma, NEUMAN Noam, DUBOIS Elisa, MENU Mélodie, ACHARIFI Louisa, PASQUIER Jayden, ELGAMASY Yacine, CHEUMENI Lola, DUVAL Louise, JEAN-BOLO Clémence, ROUSSELOT DE SAINT CERAN Eline, DIARRASSOUBA U Sita-Alina, BAFFALY Mahé, LAURENT Roxane, SUREAU Auxence, CETERAS Amalia, LAGRANGE Sophie, TRAVERSIAN Maël, DIABY Fanta, MARIE-SAINTE Naëlle, CHICHE Jonah, PACZEK Léo, BESLY Jade, COQUARD Athéna.

Mariages : ALVES QUINTAS Anne-Elodie et DOS REIS Mickaël, LOPES PEREIRA Joël et HARTER Iselle, AYRAULT Sylvie et BAGGIARINI Jean-Noël, THÉLOT David et RODRIGUES Andréa, VAUDE Véronique et GAUDILLOT Marc, SHINDO Nobuyuki et KASHIHARA Satsuki.

Décès : PLAQUIN Micheline épouse MAS, RATHS Dorcas épouse RATHS, GAIL Georges, MICHELETTI Jean-Pierre, GUENOT Jean.

Avril

Naissances : GUTU Sofia, FUZELLIER Giulio, LE DU Paul, COPEL Liam, JAMES Martin, ROUSSEAU Léonie, COUDRAIS Oscar, ABUZARIFA Anas, JIN Jade, JANICOT LORMIER Zélia, TILLIETTE Ianaya, BELOUA Waël, HILAIRE Margaux.

Décès : DUFOR Janine épouse LERMECHIN.



COLLECTES DE DÉCHETS

Collecte des déchets toxiques

Marché du Centre : dimanche 21 juin et dimanche 19 juillet de 8 h à 12 h.

Marché de Charentonneau : samedi 4 juillet de 8 h à 12 h.

Service de Collecte des encombrants et des déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) :

dans le cadre de la crise sanitaire, le service de collecte des encombrants et des D3E est assuré par les agents des services techniques de la Ville. Toutefois, nous vous demandons de laisser la priorité aux urgences lors du déconfinement afin de ne pas multiplier les interventions.

Prise de rendez-vous en appelant le 01 45 18 37 27 ou via la plateforme des démarches en ligne accessible depuis le site internet de la ville, www.maisons-alfort.fr rubrique « Mes démarches ».

Aucun déchet ne devra être sorti sans rendez-vous, sous peine de verbalisation. Une fois, le rendez-vous fixé, ceux-ci devront être sortis une heure avant l'heure d'enlèvement prévue.

Toutes les collectes sont assurées les jours fériés

Le **mardi 14 juillet**, la collecte des ordures ménagères sera assurée dans le secteur Sud. Il est recommandé de sortir les conteneurs le jour de la collecte dès 6 h du matin.

Déchèterie

Afin de connaître la déchèterie la plus proche de chez vous, veuillez contacter les services du territoire Paris Est Marne&Bois au 01 48 71 59 13 ou par e-mail environnement@pemb.fr, ou bien consulter le site internet du territoire : www.parisestmarnebois.fr. Un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.





**MAISONNAIS CINÉPHILES,
LES FAUTEUILS DU CINÉ DEBUSSY
SONT IMPATIENTS DE VOUS RETROUVER
SOYEZ AU RENDEZ-VOUS DÈS LE 24 JUIN !**

Découvrez la nouvelle programmation sur le site internet et le Facebook de la Ville, et sur www.theatredemaisons-alfort.org

Pour chacune des séances, afin de respecter les consignes sanitaires, 200 personnes maximum seront accueillies.

LE CINÉ DEBUSSY
LE CINÉMA DE MAISONS-ALFORT